

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2025

VISANT À PROTÉGER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ET LES PERSONNELS QUI Y
TRAVAILLENT - (N° 1037)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC12

présenté par

M. Lucas-Lundy, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux et Mme Taillé-Polian

ARTICLE 3 TER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si les violences faites aux enseignants doivent être sanctionnées, le groupe Écologiste et social s'oppose à la surenchère pénale qui n'a jamais démontré son efficacité en matière de prévention des violences.